

Thème et intitulé	Interlocuteurs en Région	Enjeux	Calendrier	Points faibles	Points forts	Documents utiles
<b>Formation</b> <b>« Contrat de Plan Régional de Développement des Formations » (CPRDF)</b>	Isabelle GAUDRON : vice présidente au conseil régional chargée de l'apprentissage, insertion, formation professionnelle, formation tout au long de la vie.	<u>Définition d'axes stratégiques 2010/2014 :</u> concernant la formation professionnelle des jeunes et des adultes en région Centre - <u>Signature de conventions annuelles</u> avec les partenaires	<b>1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010</b> Concertation avec CT, représentant organismes socioprofessionnels : lancement des contributions <b>14 octobre 2010 :</b> Séance plénière du CESR	Manque de clarté sur les rôles respectifs de la CCREFP, des partenaires sociaux, de la commission, des autres partenaires : Quid de l'organisation du pilotage ? <u>Une représentativité du CCREFP remise en causes :</u> envisagée de manière restrictive : quid du monde associatif? Imprécision des critères de choix des acteurs de la concertation au sein du comité régional de l'emploi et de la formation professionnelle (29 membres) co- élaborateurs du CPRDF avec CR  <u>Une nouvelle démarche partenariale cadrée par la loi :</u> Contrat tripartite : Etat, région, autorité académique et (CCREFP) Pas d'objectifs affichés de concertation de représentants des usagers <u>Une analyse centrée sur la seule hausse du niveau de qualification</u> (n'est pas une fin en soi : voir les sorties du système universitaire sans emploi) mais son adaptation (p.2) cf. BAC+5 sans emploi. <u>Des imprécisions concernant les jeunes touchés</u> (oubli de la problématique des 25 /30 ans avec l'allongement de la durée des études, la fin des tarifs préférentiels SNCF...)	<u>Importance de la programmation à moyen terme des actions de formation des jeunes et des adultes : de nombreux secteurs concernés :</u> formation tout au long de la vie, formation professionnelle, formations permanente et initiale <u>Un appel à la coopération entre acteurs</u> Des possibilités de contributions des réseaux et du Centre	<a href="#">Contrat de plan régional de développement des formations</a>  <a href="#">Les groupes de travail...</a>  <a href="#">Loi du 24 novembre 2009 relative à la formation professionnelle (article 57)</a>  <a href="#">évolution du PRDF vers un CPRDF</a>
		- Prospective <u>2020</u> : Définition des enjeux, priorités relatives à l'information, l'orientation, la formation tout au long de la vie des jeunes et adultes, validation des acquis de l'expérience - Définition d'outils de formation en faveur des jeunes	<b>7 octobre 2010 :</b> Lancement des groupes de travail Participation du CRAJEP aux groupes de travail	Pas de groupe de travail spécifique pour les jeunes <u>Des groupes de travail restreints à des thématiques spécifiques</u>	Possibilités de positionnement sur la formation des jeunes : un enjeu central au CR : des besoins de qualification accrus : des jeunes spécifiquement touchés par la pauvreté au travail <u>Intégration du CRAJEP dans le groupe 3</u>	<a href="#">contribution du CRAJEP de la région centre au CPRDF</a>
			<b>1<sup>er</sup> juin 2011 :</b> mise en place du CPRDF <b>Au delà de 2014 :</b> perspectives à dégager pour anticipation des évolutions des métiers	Question des moyens débloqués non tranchée Pas de fléchage des moyens dédiés précisé Or des moyens des missions locales amputés. <u>Un risque d'instrumentalisation de l'évaluation /prospective 2020</u> <u>Une approche systémique compliquée :</u> Une nécessaire cohérence de la programmation du CPRDF avec les démarches d'Agenda 21 et le futur SRADDT	- Un budget fléché essentiellement sur les CREQ (contrats régionaux pour l'emploi et la qualification des jeunes) : En 2010, 400 millions d'euros pour l'accompagnement des jeunes et adultes dans leurs parcours de formation - <u>Nécessité d'insister sur les logiques de filières pour l'information et l'orientation des jeunes</u> (identification et lisibilité) - <u>Intérêt de ne pas dissocier les questions de formation des besoins correspondants :</u> (logement jeunes, hébergement, restauration ...)	